Congé à Pierre le Roy, garde de la monn^e de Paris, pour aller à Saint-Claude jusques à un mois.

(Sorb., H, 1, 13, n° 173, fol. 165 v°.)

Sire Guillaume le Sueur, général, va à Troyes.

Défense à Pierre Daniel, marchant joyallier à Paris, de faire transporter en Angleterre 552 marcs de vaisselle d'argent qu'il a faite en cette ville pour le roi d'Angleterre, sans congé du Roy.

M. Charles le Coq, général, va devers le Roy.

(Ibidem, fol. 95 r.)